

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 1

Artikel: Lo bonnet bllan
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Si l'adage est vrai pour les petits cadeaux, il devrait l'être à plus forte raison pour les grands.

Et cela serait, si la reconnaissance pouvait se traduire par des chiffres. Mais on n'a pas encore inventé pour le cœur humain l'échelle mobile qui marquera exactement ce sentiment d'après la valeur où l'à-propos de l'objet reçu.

Ce sera peut-être une des conquêtes de notre siècle, chercheur et positif, de découvrir cette sorte d'indicateur psychologique. A la vérité, ce serait une précieuse trouvaille que celle qui nous permettrait d'apprécier l'impression que produisent nos cadeaux sur ceux qui les reçoivent. Mais elle nous ménagerait bien des déceptions et des surprises.

Nous verrions quand nous donnons trop peu, quand nous tombons à faux, quand nous faisons double emploi; les compliments flatteurs seraient percés à jour, et nous pourrions constater notre lésinerie ou notre manque de goût à l'aiguille de l'indicateur.

Cela nous obligera à plus de discernement et de franchise.

C'est qu'aujourd'hui on donne à tort et à travers. Ou veut ce qui brille, ce qui scintille, ce qui frappe l'œil. On se préoccupe moins de faire plaisir que d'étonner.

Les magasins, les bazars ne désemplissent pas. Les acheteurs, et surtout les acheteuses, circulent, examinent les vitrines, dissèquent les étalages, cherchant la nouveauté. La nouveauté, toujours la nouveauté, voilà l'éternel refrain des blasés. L'abondance finit toujours par engendrer la satiéte.

On dirait, à voir notre empressement à faire des heureux, que nous possédons des trésors d'affection inépuisables. Et pourtant chacun sait qu'aujourd'hui on n'a presque plus le temps d'aimer ses proches. Quand on a été à ses affaires, à son cercle, à ses comités sans nombre, que reste-t-il à donner à la vie de famille? Bien peu de chose. Aussi, au nouvel an et aux anniversaires, on doit des cadeaux d'autant plus brillants, qu'on a négligé davantage ceux auxquels ils sont destinés.

Nous faisons là un petit commerce d'indulgences, au moyen duquel nous nous croyons libérés de nos devoirs.

Notre époque est aux albums, aux médaillons,

aux breloques. Nous aimons à étaler dans ces objets le portrait de la personne aimée, dont nous avons souvent quelque difficulté à conserver l'image dans notre cœur.

De famille à famille, les cadeaux de nouvel an deviennent une véritable course au clocher. On ne donne plus pour satisfaire à un besoin du cœur, par attention délicate. On donne par habitude, par mode, et avec vanité. On donne parce qu'on ne peut pas faire autrement.

Cette manie de vouloir briller à tout prix, fait du nouvel an une époque redoutable pour ceux qui devraient compter. On donne à en écorner le budget, on fait des dettes pour donner. Et l'on croit cimenter par là les liens qui unissent les membres d'une famille? Au lieu de cela on jette le trouble entre eux. Les étrennes pèsent sur les relations comme un cauchemar et on finit par ne plus rien donner du tout.

Voilà où on arrive par l'exagération.

Après cela, est-ce à dire qu'on ne doive pas donner? Non sans doute, car ceux qui ne donnent pas se privent de grandes jouissances. Mais il faut donner, non pour la valeur, mais pour l'intention, non pour mettre mal à l'aise ceux qui reçoivent, mais pour faire des heureux. C'est pourquoi il faut rester modestes.

Je sais bien que je parle à des sourds et que la modestie n'est plus de mise. On donnera cette année plus que l'année dernière et l'année prochaine plus que cette année. C'est une progression fatale et malsaine.

Aussi je termine par où j'ai commencé : *Les petits cadeaux entretiennent l'amitié*, en y ajoutant : *mais les grands la détruisent.*

Termes de Lessus, 30 décembre 1874.

L. C.

—
Le bounet bllan.

(Su l'ai qu'on lai baillera.)

Mè vé vo dere onna tsanson
Qu'a prau vreta et min dè dzanlie
L'é trovâie dein mon tzausson
Et vo la baillo po tzalande.
L'é onn' histoire, et ran tan pllan,
L'é onn' histoire d'on bounet bllan.

L'avâi à nom Djan Bonifa,
Savâi sein manquâ sè passâdzo
Et son catzimo d'Osterva;
Vo vâidè prau se lirè sâdzo.
Vaique l'histoire et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Astou que l'eut coumenii,
Vive la botoille et la danse!
N'avâi lo temps dè travaili
Que se n'avâi rein dein la panse.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Et pu falliai, séde-vos pas,
Lo bounet blan su lè z'orollie,
Lo desando né corattâ,
Quand bin l'arâi pllu à la rollie.
Vaique l'histoire et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Tant qu'à la fin, à mon luron,
Ma fai l'arreva on affére :
On desâi dein le z'einveron
Que son père étaï lo grand-père.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Quand fut maria, que volliâi-vos,
La Zabet l'irè na batollie,
Volliâv' adi lo derrâi mot,
Et Djan reimpougna la botollie.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Sa fenna lo bramâvè prau,
Mâ dè sein lo pas que botzivè ;
Et se Zabet criâvè trau,
L'étai recta, Djan la rollivè.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

A la fin tot fut subhastâ,
Câ l'alla tant qu'à la derrâire,
Tant qu'à la fin fallie chautâ,
Et sè trova su la tzerrâire.
Vaique l'histoire et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Oreindrâi, lo vaide-vo bin ?
Que lai a-t-e fé son catzimo ?
Cein ne lai a servi dè rein :
Tau l'étai, l'è resta lo mîmo.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Por être brave dzein, grâchaux,
Faut fêre tot cein qu'on dâi fêre
Et craire tot cein que l'on pâu,
Autrameint l'è onna misère.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

Faut sè mausâ dè elliau vaurein,
Grâchausè, por être bin sâdze ;
Et faut clicoûre lè contrein,
Se le fenêtrè san trau lardze.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet blan.

L. FAVRAT.

Les Archives de la Confédération.

Le *Bund* vient de publier sur les archives de la Confédération une intéressante étude dont nous reproduisons les passages suivants :

Dans peu de temps, la Suisse possèdera un recueil complet de tous les actes officiels et de toutes les délibérations des Diètes fédérales, depuis les premières années de son existence jusqu'à l'année 1798. La Chancellerie fédérale a publié en outre un répertoire complet et un recueil d'actes officiels comprenant la période de 1803-1815. Enfin, pour la période de 1815-1848, la Confédération possède la collection des procès-verbaux, accompagnée d'un répertoire élaboré par M. Fetscherin, de Berne, qui sera publié sous peu.

Jusqu'à présent rien, ou à peu près rien, n'a encore été fait pour la période 1798 à 1803. Il est à peu près impossible d'étudier à l'heure qu'il est, d'une manière tant soit peu sûre, cette période historique et de trouver un fil conducteur au milieu du dédale des actes du gouvernement helvétique.

Nous connaissons dans tous leurs détails, dit le *Bund*, les infortunes sans nombre dont la Suisse a souffert de 1798 à 1803, mais ce que nous ne savons que très imparfaitement, ce sont les prodiges d'activité, d'énergie et de prudence déployés par les autorités helvétiques pour combattre la fortune adverse et la pression de l'étranger. Malgré les obstacles sans nombre que ces hommes ont trouvés sur leur chemin, ils n'ont jamais perdu de vue le but final de la Révolution et ont toujours travaillé à la réalisation des grandes idées qu'elle renfermait dans son sein.

Tout ce que ces hommes ont fait est grandement conçu et noblement exécuté. Aucune période de l'histoire suisse n'est aussi riche en pensées créatrices et en innovations fécondes. Tout ce que nous cherchons à introduire, aujourd'hui même, dans notre législation fédérale, se trouve déjà en germe dans les actes des autorités helvétiques. Celles-ci reviendront en honneur dès qu'elles nous seront mieux connues et qu'elles ne nous seront plus présentées sous le faux jour de récits partiaux ou infidèles.

Le *Bund* termine en attirant l'attention des autorités fédérales qui, jusqu'à présent, ont témoigné tant de sollicitude pour tout ce qui concerne la conservation et la publication de nos archives, sur la nécessité de commencer l'étude de la période 1798-1803, avant que la main destructrice du temps n'ait réduit en